

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet Ronquoz 21 entre dans une nouvelle étape

Lauréats du concours d'urbanisme réalisé en 2019, les bureaux Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste ont développé un plan-guide pour le quartier Ronquoz 21. Cet outil urbanistique précise les contours des transformations à venir. Afin de le consolider avant validation, la Ville de Sion veut associer à la discussion tous les acteurs concernés. Une exposition, des visites guidées, un sondage en ligne et des ateliers participatifs avec les propriétaires et les occupants du secteur sont organisés ces prochaines semaines.

La vaste zone de 60 hectares qui s'étend du sud des voies CFF jusqu'aux berges du Rhône est appelée à se transformer. Aujourd'hui à vocation essentiellement industrielle, cet espace central, idéalement situé à proximité immédiate de la gare et du centre-ville, va muter au fil des prochaines années en un quartier mixte avec des logements, des bureaux, des commerces, de l'artisanat, des équipements et des espaces publics. Cette transformation a déjà commencé, notamment avec l'arrivée du Campus Energypolis à la rue de l'Industrie. Pour encadrer ce développement, la Ville de Sion a lancé un grand concours d'urbanisme en 2019. Le projet lauréat, proposé par les bureaux Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste, s'articule autour d'une vaste chaîne de parcs publics et d'un cordon boisé dédié à la mobilité douce qui traverse le périmètre d'est en ouest. « Ce projet répond aux aspirations exprimées par les Sédunoises et Sédunois lors d'un grand sondage. La population souhaite un éco-quartier vert, doté d'espaces publics généreux et avec une identité forte. Nous entrons maintenant dans la phase de concrétisation de ces visions, et nous voulons le faire en y associant la population sédunoise, les propriétaires et les usagers de Ronquoz 21 », explique Philippe Varone, président de la Ville de Sion.

Un processus à la fois souple et encadré

En étroite collaboration avec le service de l'urbanisme et de la mobilité, les bureaux lauréats du concours ont précisé les contours de Ronquoz 21 dans un plan-guide. Cet outil urbanistique définit les grands principes de la transformation progressive du quartier pour les bâtiments, les espaces publics, le paysage et la mobilité. Il permet d'assurer la cohérence du projet tout au long du processus et fixe également les stratégies foncières pour que Ronquoz 21 devienne un quartier durable où cohabitent les activités industrielles et artisanales actuelles et les affectations futures. « Le plan-guide opte pour une démarche novatrice et pratique à la fois, préférant la réalisation dans l'espace et dans le temps par étape et par secteur. Ronquoz 21 va devenir une pièce urbaine capable d'entrer en dialogue avec ses citoyens et son territoire, dans un équilibre entre radicalité et subtilité, entre énergie et douceur, par un dessin qui exprime le détail d'une architecture soignée et agréable à la force du grand paysage sédunois », souligne Pierre de Meuron, architecte et fondateur du bureau Herzog & de Meuron.

Une démarche participative

La population sédunoise et les différents acteurs du quartier sont associés à cette démarche. Ils pourront découvrir le projet, exprimer leurs attentes et leurs propositions au sujet des équipements et espaces publics, de la mobilité ou encore de la durabilité et du vivre ensemble.

Le dispositif participatif se compose d'une exposition et d'un parcours dans le quartier, ouverts du 17 mars au 9 avril, ainsi que de visites guidées de l'exposition et d'un atelier destiné aux usagers, habitants et propriétaires de Ronquoz21. Des balades tout public accompagnées et commentées sont organisées le samedi 2 avril. Les résultats du processus participatif seront intégrés au plan-guide. Le document définitif devrait être finalisé d'ici fin 2022. Toutes les informations et les inscriptions sont sur le site de la Ville : www.sion.ch/ronquoz21

Un développement en partenariat avec les occupants actuels

Dès l'hiver 2022-2023, lorsque le plan-guide sera consolidé, les propriétaires seront invités à travailler ensemble par secteurs, à travers la mise en place de plans de quartier, pour développer leurs projets, en y intégrant les parcs et le cordon boisé. Les réalisations concrètes sur parcelles privées pourront démarrer une fois que le quartier sera affecté en zone mixte. « La collaboration est au cœur de la transformation du quartier. Les entreprises qui le souhaitent pourront poursuivre leur activité sur le site ou les relocaliser. Elles seront accompagnées dans ces démarches par la Ville », assure Vincent Kempf, chef du service de l'urbanisme et de la mobilité.

Des premières réalisations à court terme

L'actuelle sous-station électrique doit être remplacée à brève échéance en raison de son obsolescence. La nouvelle infrastructure occupera un espace bien plus restreint, libérant ainsi des précieux espaces. Un concours d'architecture a été organisé pour déterminer l'enveloppe de la nouvelle sous-station et celle des bâtiments environnants. Sur les terrains libérés à l'entrée Est de Ronquoz 21, un parc public sera créé et ouvert au public d'ici 2024. Il constituera le premier élément de la chaîne des parcs. A proximité de ce secteur, le bâtiment des anciens abattoirs sera transformé dès cet été en lieu d'accueil ouvert à la population sédunoise.

Calendrier prévisionnel du projet

2019	Concours d'urbanisme
2020-2021	Projet de plan-guide
Printemps 2022	Démarche participative
Fin 2022	Finalisation du plan-guide
Début 2023	Lancement de la révision partielle du PAZ-RCCZ pour le quartier Ronquoz 21
Fin 2024	Homologation de modification partielle du PAZ-RCCZ
Dès 2025	Mise en place des plans de quartier puis des autorisations de construire

Sion, le 16 mars 2022

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch
- Vincent Kempf, chef du service de l'urbanisme et de la mobilité
027 324 17 20 ; v.kempf@sion.ch
- Lena Nussbaumer, communication Herzog & de Meuron
061 385 5745 ; l.nussbaumer@herzogdemeuron.com

Ronquoz 21 en chiffres

- + de 5000 habitants et + de 6000 emplois à l'horizon 2050
- 800 000 m² de surfaces brutes de plancher
- 5500 nouveaux arbres
- 113 000 m² de surface dévolus à la chaîne des parcs
- 1,8 km de longueur pour le cordon boisé
- 10 km de pistes cyclables
- 20 placettes publiques
- 4300 places de parking en silo

Exposition Ronquoz 21,

- Du 17 mars au 9 avril 2022
- Ancien bâtiment Michel Stores, route des Ronquos 17, à Sion
- Lundi-vendredi : 12h-14h et 17h-19h
- Samedi : 10h-12h et 15h-17h
- Visites guidées de l'exposition les 23 et 24 mars 2022

Balade Ronquoz 21

- Du 17 mars au 9 avril 2022
- Départ depuis la gare CFF
- Balades urbaines commentées le 2 avril 2022

« Ronquoz va s'accomplir progressivement sans que tout ne soit fixé et figé une fois pour toutes.

De plus, il se veut utiliser et gérer collectivement les ressources des biens communs, permettant d'une part de faire des économies et d'autre part de renforcer la cohésion des membres et le sentiment de responsabilité par rapport à la communauté et à l'environnement.

La proposition d'intervention se concentre en une idée forte et juste, en un parti pris cohérent, à partir duquel va se déployer un récit capable d'articuler clairement dans le temps et l'espace une stratégie urbaine et son expression architecturale et paysagère, soit la géométrie du Grand Parc qui fonde le projet de Ronquoz.

Ronquoz 21 va devenir une pièce urbaine capable d'entrer en dialogue avec ses citoyens et son territoire, dans un équilibre entre radicalité et subtilité, entre énergie et douceur, par un dessin qui exprime le détail d'une architecture soignée et agréable à la force du grand paysage sédunois. »

Pierre de Meuron
Architecte et fondateur du bureau Herzog & de Meuron